



Sections des douanes CGT  
De l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

## **DECLARATION PREALABLE A LA FORMATION SPECIALISEE DU CSA DU 10 OCTOBRE 2023**

Monsieur le Président,

La CGT vous souhaite la bienvenue au sein de la direction de Nouvelle-Aquitaine comme elle le fait pour tous les agents nouvellement affectés dans cette interrégion.

Afin de faire passer la pilule amère des transferts des missions fiscales, votre prédécesseur, à son arrivée, avait endossé le costume du DI des contrôles, formule vide de sens quand on examine les pertes massives de missions, de prérogatives et d'effectifs que nous avons connu ces dernières années.

La dégringolade touche tous les domaines :

- socialement : les personnels arrivant à Bordeaux ou dans les résidences touchées par la spéculation immobilière connaissent les pires difficultés pour se loger et pour faire garder leurs enfants, qu'il est loin le temps où les représentants des personnels étaient entendus, où des crèches étaient créées et des bâtiments sortaient de terre pour loger les personnels des finances qui bénéficiaient par ailleurs de nombreuses résidences de vacances gérées par l'ALPAF. Aujourd'hui, c'est le grand bond en arrière et les politiques sacralisent le culte de l'individu au détriment des avancées collectives. La solidarité intergénérationnelle est en danger par une nouvelle réforme de la Protection Sociale Complémentaire et les fins de mois sont de plus en plus compliquées pour nombre de nos collègues et de retraités,
- en terme de sens dans le travail : certains services ne tiennent qu'à un fil souvent celui de leur ordinateur portable qu'il suffira de brancher dans une autre administration, entreprise du privé ou interprofession ou qui ne sera tout simplement pas rebranché,
- en terme de management : nous pointons le manque d'équité en matière de gestion des personnels, les traitements différenciés des incidents et l'absence de cohérence de l'action des unités avec leur positionnement,
- en termes de perspectives : les annonces faites par la DG sur proposition de l'ancien directeur sont sources d'inquiétude et de colère dans les services concernés. La concentration des CVC est le prélude du transfert de la gestion du Cognac à l'interprofession comme cela s'est déjà passé pour les recettes ou la fiscalité énergétique. Le scénario est déjà connu et il touchera toute la filière viticulture si les personnels ne se mobilisent pas. L'annonce d'une nouvelle brigade au Pays Basque place de nombreuses familles dans l'angoisse d'une mobilité géographique contrainte, socialement périlleuse alors que son utilité opérationnelle n'a pas été démontrée.

Que dire des perspectives pour les agents de la Recette Interrégionale qui se réduisent à peu de chagrin à mesure que les services dans toutes les branches ferment ou perdent des effectifs.

Les axes stratégiques engendrent plus de perplexité que de perspectives. Les moyens juridiques et techniques pour les axes 2, 7 et 9 ne suivent pas des intentions pourtant largement affichées.

- en terme de prévention : les visites médicales obligatoires passe à un rythme bisannuel pour la surveillance et pour les agents soumis à des contraintes spécifiques. Le manque de moyens pour les médecins du travail et leurs conditions d'exercice sont scandaleux. Plusieurs départements en sont dépourvus.

Les expertises certifiées nous sont abusivement refusées que ce soit en CSA ou en formations spécialisées.

- en termes de démocratie sociale : la fin du paritarisme ce principe constitutionnel qui veut que les fonctionnaires participent via leur représentant au fonctionnement de leur administration a engendré la disparition des CAP pour les sujets d'avancement et de mutation. Elle a marqué la fin du contradictoire et créé une opacité sur les décisions prises sur ces sujets et un fort sentiment d'injustice, de rancœur et de démotivation chez beaucoup de nos collègues perplexes face à une recrudescence du népotisme.

La démocratie sociale ce sont aussi les droits donnés aux élus de pouvoir préparer et rendre compte des réunions institutionnelles. Nous trouvons là une des raisons de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 remettre en cause non seulement les droits des personnels mais aussi ceux de leurs représentants. Si on s'en tient au projet de Règlement Intérieur présenté en CSA de réseau, nous ne bénéficions que d'un temps égal à la durée de la réunion pour préparer et rendre compte des instances. Ce n'est pas sérieux et nous y voyons une nouvelle forme de mépris par rapport à notre mandat.

Sur tous ces sujets, la CGT n'en restera pas au stade du constat.

Que ce soit pour le retour au paritarisme, pour contrecarrer les funestes projets de réorganisations initiés par votre prédécesseur, pour obtenir des avancées sociales pour nos collègues, des possibilités de reclassement au sein de la douane par la prise en compte des besoins dans les services et de nouvelles missions, nous serons offensifs sur les plans médiatiques, juridiques et pour mobiliser les personnels de concert avec les autres organisations syndicales.

Nous appelons les personnels à se mobiliser le vendredi 13 octobre prochain lors de la journée d'action intersyndicale sur la question des salaires, de l'égalité, de l'environnement, des retraites et de nos droits.